

Albert Lévy

# LA MADELEINE ET LE PANTHÉON

DESTINS CROISÉS DE DEUX MONUMENTS PARISIENS

Les rapports d'intrication/désintrication entre le religieux et le politique peuvent se lire dans l'espace bâti, dont ils contribuent à faire varier les formes et les usages. Les grands monuments sont des pétrifications de l'histoire d'une nation. Ils sont le condensé de grands événements survenus à une collectivité, et restent, à ce titre, des témoignages matériels de ce passé. On peut décrypter à travers eux ces moments-clés qui ont forgé l'identité d'une nation et dessiné le visage de son espace. On peut y lire, comme dans les pages d'un livre, son passé, saisir son évolution, ce qui constitue sa particularité. Ils rendent compte, à travers leur conception, leur réalisation, leur usage et leur transformation, des événements et des conflits majeurs qui ont traversé et construit une société. Ils sont aussi des moments de synthèse où se sont cristallisées les idées esthétiques et où se sont matérialisés les mouvements artistiques, reflets d'une époque et de sa sensibilité. Tels des traces, des dépôts laissés par le cours sinueux de l'histoire, indices de son passage, les monuments témoignent de ce passé qui a forgé l'identité d'une société

Entre l'intrication totale des deux forces du politique et du religieux ou leur désintrication complète, c'est-à-dire leur stricte séparation qui peut être neutre (toutes les religions sont tolérées, sans parti pris ni privilège), ou partielle (soit l'État défend l'athéisme et interdit le religieux comme dans les régimes totalitaires, soit il soutient la laïcité en isolant le religieux dans le privé), entre ces deux positions extrêmes, on trouve une gamme de combinaisons possibles, donc de désintrication partielle et variable de ces deux forces, résultant de leurs rapports particuliers, et parfois ambigus. La distribution géographique des différents rapports d'intrication/désintrication entre ces deux forces qu'on peut observer à un moment donné, selon les pays, peut également s'observer dans l'histoire d'un pays à travers, cette fois, l'évolution de ces rapports dans le temps, dans leur alternance diachronique, résultant des diverses relations contractuelles ou polémiques que ces forces ont entretenues.

C'est de la fluctuation de ces rapports d'intrication/désintrication entre les deux forces dont il sera

question ici, à travers le cas de deux monuments parisiens bien connus, le Panthéon et la Madeleine, contemporains dans leur origine (les deux projets sont dus à l'initiative de Louis XV). Ils connaîtront un destin croisé et symétriquement inverse : en gros, le premier, sur la rive gauche, a commencé sa carrière comme église et l'a fini comme temple civique, le second, sur la rive droite, a démarré son existence comme temple civique et militaire et l'a terminé comme église. Ces deux monuments ont connu une évolution mouvementée, résultat de l'instabilité politique de cette époque très tourmentée de l'histoire de France qui va du milieu du XVIII<sup>e</sup> à la fin du XIX<sup>e</sup>, période qui a connu pas moins de dix régimes successifs au cours desquels le religieux et le politique se sont affrontés laissant chaque fois des traces et des marques de cet affrontement sur nos deux édifices : ce qui se jouait dans cette période c'était l'avenir de la Révolution de 1789.

## La continuité urbanistique des projets dans le temps

Sur le plan urbanistique, les deux projets conçus à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, relèvent des mêmes procédés de composition urbaine de cette période néo-classique<sup>1</sup> : « insularisation » du monument au milieu d'une place<sup>2</sup>, symétrisation et régularisation de l'édifice, mise en perspective du monument par dégagement d'un axe visuel sur sa façade principale (technique dite du « monument-cible »). Cet axe visuel est aussi un axe de composition

---

1. Sur l'architecture classique, Hauteceur L., (1953), *Histoire de l'architecture classique en France*, t. IV, V, VI, Paris.

2. Architecte de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, Savot L., (1865), *L'architecture française des bâtiments particuliers*, seconde édition, Paris, écrivait : « Les nobles bâtiments... devraient être isolés, c'est-à-dire détachés, et séparés des autres de toutes parts... ». Sur cette question Lucan J., (1980), « Isoler le majeur », *Les cahiers de la recherche architecturale*, n° 5, pp. 35-40.



Vue sur l'église Sainte-Geneviève (futur Panthéon) vers 1780.

contrôlant et organisant l'espace urbain environnant. Tous ces procédés pour isoler le majeur sont destinés à accentuer la monumentalité. Le monument est conçu à la fois comme un nœud et comme un repère dans la ville : comme nœud, il articule un réseau de relations avec d'autres monuments et édifices urbains importants dans un environnement plus ou moins large ; comme repère visuel, il identifie et localise un quartier dans la ville auquel il donne alors souvent son nom.

Les deux projets sont dus à l'initiative de Louis XV (1710-1774), mais à partir de deux démarches, deux chronologies inverses : l'un, celui de la Madeleine, part d'une place et d'un aménagement externe assez vaste, pour aller ensuite vers la réalisation de l'édifice, l'autre, celui du Panthéon, part de la conception de l'édifice pour s'élargir vers la réalisation de la place et de tout l'aménagement environnant.

Avant de devenir le temple civique de la République, le projet a d'abord été conçu comme église, l'église Sainte-Geneviève. En 1744, guéri d'une grave maladie, le roi Louis XV décide, pour remercier Sainte-Geneviève qui l'aurait sauvé, de lui construire une église à l'emplacement de la montagne qui porte son nom, et en remplacement de la vieille église abbatiale qui s'y trouvait... Le projet est confié à Soufflot<sup>3</sup> en 1755, et après sa mort en 1780 il est terminé par Rondelet en 1790. L'église, un plan central, en croix de type Renaissance, est coiffée d'une coupole à colonnade qui culmine à 92 mètres, elle présente une majestueuse façade avec un portique à ordonnance corinthienne : ce projet inaugure l'âge néo-classique en France, période de critique du baroque et de retour à l'Antique. Il serait une synthèse entre les systèmes

constructifs gothique et classique. Au centre de ce plan se trouvait la châsse contenant les reliques de Sainte-Geneviève, patronne de Paris, une crypte au sous-sol était réservée aux chanoines.

À l'ouest de la place, sur son côté circulaire face à l'église, la faculté de droit est conçue par Soufflot également entre 1771-1774, de l'autre côté, la façade symétrique prévue pour une école de théologie, deviendra la mairie du V<sup>e</sup>, réalisée entre 1844 et 1850. Au nord de la place, Labrousse construit la bibliothèque Sainte-Geneviève entre 1844 et 1850 également. À l'est, à l'arrière de la place, la vieille église abbatiale collée à l'église Saint-Étienne-du-Mont est rasée entre 1802-1807 pour laisser passer une rue (rue Clovis), son cloître deviendra le lycée Henri IV. Enfin lors des travaux haussmanniens de 1850-1860, la rue Soufflot est percée dans l'axe du Panthéon, dégagant une perspective sur sa façade. Cet axe relie le monument à la fontaine du Luxembourg. On le voit, l'édifice a été ici le point de départ de tout un aménagement extérieur dont on peut noter l'étonnante continuité dans le temps (Soufflot avait, dès le début, prévu la rue qui porte son nom) qui a permis de maintenir la cohérence urbanistique de l'ensemble, malgré les changements survenus dans son usage et sa destination : on peut parler ici d'autonomie de conception de la forme urbaine.

Pour la Madeleine le processus est inverse : c'est l'aménagement extérieur qui va maintenant plus ou moins déterminer l'implantation et la localisation de la future église. Le point de départ est, en effet, l'aménagement de la Place Louis XV<sup>4</sup> (future place de la Concorde). En 1750 le prévôt de Paris veut offrir une statue équestre au roi qui propose, pour l'installer, un terrain lui appartenant situé entre les Tuileries et les Champs-Élysées ; mais il faut auparavant l'aménager. Après un concours, le roi choisit Gabriel qui réalise la place en 1755. La statue équestre de Louis XV de Bouchardon est élevée en son centre en 1763. C'est une place royale totalement inédite par rapport à la tradition des places royales connues : entourée de fossés, avec des guérites aux quatre coins, fermée seulement au nord par deux bâtiments symétriques de part et d'autre de la rue royale située dans l'axe de la place, elle est complètement ouverte sur les trois autres côtés. Comme beaucoup d'espaces majeurs de la capitale, elle subira, elle aussi, des changements de forme et de dénomination, elle sera surtout à la Révolution le théâtre de la décapitation de Louis XVI. Rappeler ou effacer ce sinistre souvenir, c'est la tâche que vont s'ef-

3. Braham A., (1982), *L'architecture des lumières. De Soufflot à Ledoux*, Paris, Berger-Levrault ; Braham A., (1989), *Le Panthéon symbole des Révolutions*, Paris, CNMHS/Picard ; Mousset A., (1949), *Petite histoire des grands monuments de Paris*, Paris, Amiot-Dumont.

4. Montgolfier B. de, (1982), *La place Louis XV, Monuments historiques*, n° 120 ; Mousset A., *op. cit.*

forcer d'accomplir les régimes suivants en fonction de leur orientation politique.

Simultanément en 1757, Louis XV décide de la construction d'une nouvelle église de la Madeleine<sup>5</sup>, en remplacement de l'ancienne devenue trop petite par rapport au développement du faubourg Saint-Honoré, et propose de la situer dans l'axe de la nouvelle rue royale qui donne sur la place. Il confie le projet à Contant d'Yvry qui propose un plan en croix latine surmontée d'une coupole avec un péristyle. À sa mort en 1777, Couture modifie le projet en élevant un portique et en supprimant le péristyle : la Madeleine aurait été alors sur la rive droite le pendant de l'église Sainte-Geneviève sur la rive gauche. Mais la construction de l'église est ralentie, sinon bloquée, par les événements et les changements rapides de régimes qui vont avoir lieu. L'aménagement extérieur va cependant se poursuivre : le pont de la Concorde est réalisé dans la continuité de l'axe par Perronet en 1791, et dans le prolongement de cet axe, en contre-point à la façade de la Madeleine (non encore finie), Poyet élève le portique de l'Assemblée nationale (ancien palais Bourbon) en 1806, organisant ainsi une sorte de face-à-face entre le politique et le religieux de part et d'autre de la place. Cet axe sera renforcé par les nouveaux aménagements de la place réalisés par Hittorff entre 1830-1835 qui placera, de chaque côté de l'obélisque de Louxor planté au centre, deux fontaines. Des statues allégoriques de huit grandes villes françaises seront posées sur les guérites et des colonnes rostrales viennent encadrer la place. Haussmann comblera finalement les fossés pour lui donner son allure actuelle. Il s'agissait alors de faire de la place de la Concorde un lieu de réconciliation nationale, vide de tout symbole politique partisan, un lieu neutre connotant l'unité territoriale nationale (fleuves, mers, villes). L'église est terminée en 1842 par Huvé qui poursuit l'œuvre de Vignon mort en 1828. Il faudra attendre la percée du boulevard Maiesherbes sous le Second Empire symétriquement au boulevard de la Madeleine pour obtenir la configuration finale de la place de Madeleine, telle que nous la connaissons.

Cet axe nord-sud va croiser au centre de la Place de la Concorde l'axe est-ouest, dit aussi axe majeur, ou axe historique, qui part du Louvre à partir de l'arc du Carroussel (1806-1808) – son point de départ véritable – pour traverser le Jardin des Tuileries conçu par Le Nôtre qui souligne cet axe dans son dessin, pour aller jusqu'à l'arc de Triomphe, en orientant le tracé des Champs-Élysées. Aujourd'hui cet axe s'étire jusqu'à la Défense (Grande Arche) et au-delà sur plusieurs kilomètres, afin de restructurer la banlieue Ouest (Nanterre). On mesure l'importance capitale de ces deux axes perpendiculaires pour l'aménagement et la composition de tout l'ouest de la capitale, la Madeleine occupant un des points de structuration de ces deux axes, l'axe nord-sud. Le projet de la Madeleine est donc indissociable de l'aménagement global de l'espace



Vue sur la Madeleine, vers 1866.

environnant, territoire ici assez vaste. Là encore, on constate une continuité dans la conception urbanistique, dans la composition de la forme urbaine, malgré les fréquents changements d'usage de l'édifice en fonction des régimes politiques.

## La fluctuation des projets dans le temps

Près de dix régimes vont se succéder entre le milieu du XVIII<sup>e</sup> et la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : 1/Ancien Régime (... - 1789), 2/ Révolution et 1<sup>re</sup> République (1789-1792 et 1792-1804), 3/1<sup>er</sup> Empire (1804-1814), 4/Restauration : Louis XVIII (1814-1824) et Charles X (1824-1830), 5/Monarchie de Juillet, Louis-Philippe (1830-1848), 6/II<sup>e</sup> République (1848-1852), 7/II<sup>e</sup> Empire (1852-1870), 8/III<sup>e</sup> République (1870-1940). Comme l'a bien vu François Furet<sup>6</sup>, avec la III<sup>e</sup> République la Révolution s'arrête après au moins un siècle de luttes pour réaliser ses objectifs, les rapports entre les deux forces vont alors se stabiliser pour un moment. Quel est l'impact sur les deux monuments de la relation entre politique et religion caractéristique de chacun de ces régimes ?

### Ancien Régime (...-1789)

C'est une période de collusion et de complicité parfaite entre le pouvoir religieux et le pouvoir politique qui s'appuie l'un sur l'autre, on peut parler ici d'*intrication totale* des deux forces : la monarchie est d'origine divine. Cette collusion a pris une tournure particulière en France, sous le nom de gallicanisme, pour affranchir l'Église de France du Saint Siège. Le pluralisme religieux y est inconcevable selon le principe *Cujus regio, ejus religio*, « tel prince, telle religion », engendrant persécution, expulsion et intolérance vis-à-vis de tout ce qui n'est pas catholique.

5. Krugier A., (1937), *La Madeleine*, Paris, Desclée de Brouwer; Mousset A., *op. cit.*

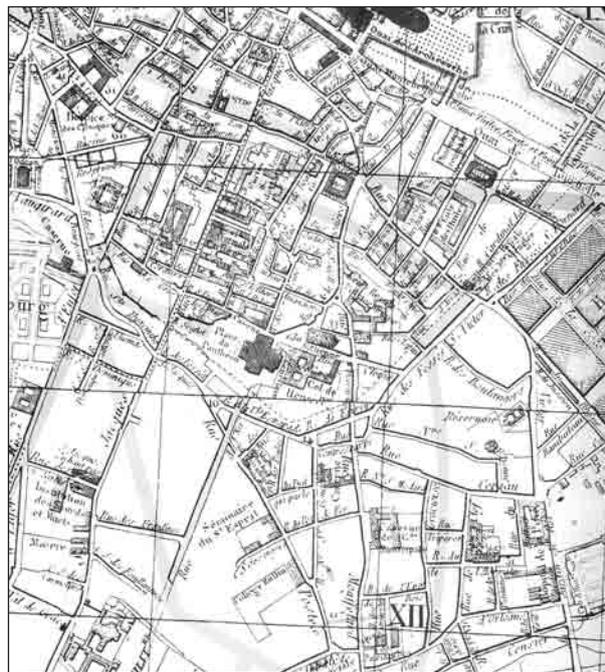
6. Furet F., (1988), *La Révolution 1770-1880*, Paris, Hachette.

C'est dans ce contexte d'intrication des forces que Louis XV, chef de l'Église de France, décide de la construction de deux églises à Paris : Sainte-Geneviève (1744) sur la rive gauche, et la Madeleine (1757) sur la rive droite.

## Révolution et Première République (1789-1804)

C'est une période de rupture entre le pouvoir politique et le pouvoir religieux, voire d'hostilité envers l'Église : on connaît les exactions des révolutionnaires contre les ecclésiastiques, la confiscation des biens religieux, l'expulsion des Ordres. On peut parler à présent de *désintrication complète* des deux forces. La religion catholique cesse de devenir religion dominante, religion d'État, elle est mise à égalité avec les autres, la séparation de l'Église et de l'État (1795) introduit la laïcité à la française en reléguant la religion à une affaire privée.

C'est dans ce contexte que l'église Sainte-Geneviève est par décret de 1791 transformée en Panthéon destiné à recevoir les cendres des grands hommes de la Nation : Mirabeau, Voltaire, Rousseau, Marat<sup>7</sup>... Quatremère de



Plan de situation du Panthéon vers 1839.

Quincy est chargé de transformer l'édifice de Soufflot : suppression des clochers et de la lanterne, changement du programme décoratif, notamment sur le portique, obturation des 45 baies pour créer une obscurité propice à la méditation... morale ; l'église se mue en un vaste mausolée et la crypte en nécropole. Sur le frontispice on enlève l'inscription latine dédiée à Sainte-Geneviève et on la remplace par « Aux grands hommes de la patrie reconnaissante », sur le fronton le décor religieux

est supprimé pour un décor laïc, et sur le dôme on change la croix par une statue de la Renommée.

Il en va de même pour l'église de la Madeleine, dont la réalisation à peine commencée est suspendue, on envisage une succession de projets alternatifs : une salle d'Assemblée nationale, puis un temple à la Révolution à proximité de la guillotine, une salle des commémorations nationales, une Banque de France, une Bibliothèque, une Bourse, un opéra, un tribunal de commerce... aucun projet ne verra le jour.

## Empire (1804-1814)

Après la rupture radicale opérée par la Révolution, Napoléon va s'employer à rétablir les liens avec l'Église en signant le Concordat de 1801, ce compromis rétablit une nouvelle forme de gallicanisme. Le débat va se faire maintenant entre ultramontanisme (partisans du pouvoir du Saint-Siège) et gallicanisme (autonomie par rapport au Saint-Siège). L'Empire cherche cependant à s'appuyer sur l'Église, Napoléon se fait sacrer par le pape Pie VII en 1804. Il organise les autres religions (protestantisme et judaïsme) en consistoires pour pouvoir également mieux les contrôler. C'est dans ce contexte de *désintrication partielle* que les deux édifices vont connaître des destinations nouvelles.

Le Panthéon est restitué au culte catholique dans sa partie haute en 1806, sa partie basse, la crypte, est affectée à l'inhumation des grands serviteurs de l'État. Avec ce compromis il devient à la fois une église et un temple (laïc) ;

À l'emplacement de la Madeleine et à la place de l'église prévue, Napoléon décide également en 1806 de construire un temple à la gloire de la Grande Armée, et impose, à la suite d'un concours, le projet de Vignon – un temple gréco-romain – au jury qui avait choisi Beaumont en justifiant son choix : « c'est un temple que j'avais demandé et non une église... Par temple j'ai entendu un monument tel qu'il y en avait à Athènes et qu'il n'y en a pas à Paris ».

## Restauration (1814-1830)

Avec le retour des Bourbons c'est à un quasi-rétablissement de l'Ancien Régime auquel on assiste (le drapeau tricolore et la Marseillaise sont supprimés). Le catholicisme redevient religion d'État, religion dominante, et les persécutions des protestants reprennent dans le midi par exemple (Terreur Blanche 1821-27). C'est une période de renouveau pour l'Église avec une hausse des ordinations, retour des Ordres religieux (Jésuites, Trappistes, Dominicains...), les idées ultramontaines triomphent (modèle catholique italien et pouvoir du Vatican). On peut parler dans ce nouveau contexte d'un retour à l'*intrication totale* des deux

7. Mirabeau et Marat en seront vite chassés.

forces avec de nouvelles conséquences pour les deux édifices.

Le Panthéon est entièrement réaffecté au culte catholique et redevient église Sainte-Geneviève. La présence des sarcophages de Rousseau et de Voltaire n'est plus tolérée, on veut les expulser de l'église, ils sont finalement cachés dans la crypte dans un caveau fermé et à l'écart (sous le portique), non visibles. Le décor de l'église reprend avec une fresque peinte sous le dôme, l'Apothéose de Sainte-Geneviève (1827). À l'extérieur, sur le frontispice l'inscription « Aux Grands Hommes... » est remplacée par celle latine dédiée à Sainte-Geneviève, sur le fronton la croix avec rayons est resculptée et sur le dôme une croix en bronze est reposée.

Pour la Madeleine en construction, Louis XVIII décide, dans un premier temps, d'en faire une église expiatoire à la mémoire de Louis XVI et de Marie-Antoinette, face à la place où s'est déroulée leur exécution. Vignon est chargé de réaliser ce nouveau programme, mais il décède en 1828. Huvé reprend le projet et poursuit le chantier qui connaît de graves difficultés financières. Entre-temps, une chapelle expiatoire est construite un peu plus loin, en 1826, sur l'emplacement du cimetière de la Madeleine où avaient été inhumés, parmi les 1300 guillotins, les corps du roi et de la reine.

### Monarchie de Juillet (1830-1848)

La révolution de 1830 chasse les Bourbons, Louis-Philippe d'Orléans, cousin du roi Charles X est installé. Le drapeau tricolore est restauré, l'idée de religion dominante abandonnée, la nouvelle monarchie réalise un compromis : on assiste à une période de *désintrinsication partielle* entre les deux forces, et le roi décide du sort des deux monuments.

L'église Sainte-Geneviève redevient Panthéon, le nouveau décor laïc intérieur sur les pendentifs est peint : la Gloire, la Mort, la Patrie, la Justice (1837). À l'extérieur le fronton reçoit en 1837 son ornement actuel, la Patrie décernant ses récompenses, sur le frontispice l'inscription, « Aux grands hommes... » est rétablie, et un drapeau tricolore flotte à la place de la croix sur le dôme.

Pour la Madeleine, Louis-Philippe prévoit d'abord d'en faire un sanctuaire de la réconciliation nationale. Le projet avance grâce au concours financier de l'État : les voûtes sont achevées en 1831, le fronton est taillé en 1833, la grille et le dallage extérieurs sont terminés en 1835, la fresque intérieure dans l'abside, « Histoire du christianisme » (où Napoléon trône au centre) est peinte entre 1835-37 ainsi que les sculptures du maître-autel « le Ravissement de Madeleine », et en 1841 les portes d'entrée en bronze, où sont représentés les Dix commandements, sont achevées... L'église est terminée et inaugurée en 1842, après plus de quatre-vingt-dix ans de vicissitudes. L'État qui a supporté tous les frais remet le bâtiment à la ville ; il est consacré église paroissiale en 1845.

### Deuxième République (1848-1852)

La Révolution de 1848 chasse Louis-Philippe et la monarchie. Fragile et éphémère, la 11<sup>e</sup> République cherche une entente avec le catholicisme : l'idée de séparation de l'Église et de l'État dans la liberté réciproque voit le jour, cependant que les lois Falloux de 1850 permettent à l'Église de développer un enseigne-



Plan de situation de la Madeleine vers 1870.

ment confessionnel à tous les niveaux. On voit donc s'opérer dans cette courte période une relative *désintrinsication* des deux forces.

Dans sa ferveur lyrique la 11<sup>e</sup> République veut faire du Panthéon un temple dédié à l'humanité.

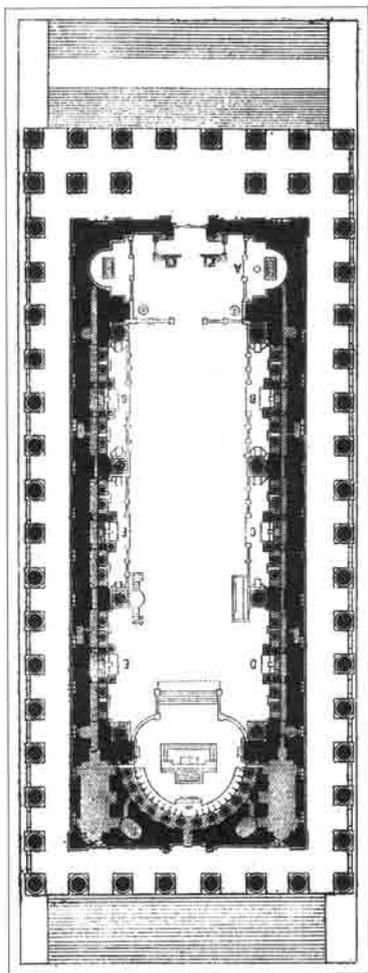
La Madeleine, qui entame sa carrière d'église paroissiale poursuit son décor intérieur (peintures et sculptures religieuses...).

### Second Empire (1852-1870)

Le coup d'État de Louis Napoléon Bonaparte amène un régime où le politique et le religieux vont entretenir une nouvelle collusion complète. L'Empire est vécu comme une victoire, une revanche de l'Église contre les révolutionnaires, comme une nouvelle alliance du trône et de l'autel, avec même plus de moyens que durant la Restauration. Cette nouvelle complicité des deux forces se traduit, par exemple, par une invasion de l'espace public par la statuaire religieuse : comme l'écrit Maurice Agulhon<sup>8</sup> on assiste, dans cette période,

8. Agulhon M., (1979), *Marianne au combat, L'imagerie et la symbolique républicaine de 1789 à 1880*, Paris, Flammarion.

Plan de l'église de la Madeleine, Vignon, 1842.



à l'opposition mariolâtrie (culte de Marie) contre mariannolâtrie (culte de Marianne), à une « reconquête des âmes (par) l'entreprise proprement visuelle de christianisation du décor de la vie ».

Napoléon III restitue le Panthéon au culte catholique qui redevient église Sainte-Geneviève. À l'extérieur on supprime sur le frontispice l'inscription « Aux grands hommes... » pour la formule latine religieuse de départ. Si sur le fronton le décor reste inchangé, sur le dôme une croix est à présent reposée.

La Madeleine confirmée dans sa fonction d'église paroissiale poursuit son décor iconographique.

### Troisième République (1870-1940)

La Commune écrasée, et après une période pseudo-républicaine avec les gouvernements de l'Ordre moral (Thiers, Mac-Mahon) où se poursuit l'étroite association entre Église et pouvoir public, une réaction violente s'opère (« Le cléricalisme, voilà l'ennemi », Gambetta) à partir de 1880 : sécularisation de la vie sociale et culturelle, loi contre les congrégations et les ordres religieux, laïcisation de l'enseignement public, loi de séparation de 1905. D'autres mesures vont toucher également la vie publique comme la déconfectionna-

lisation des cimetières, l'interdiction des emblèmes religieux dans les hôpitaux, dans les tribunaux, prohibition des processions religieuses sur la voie publique, l'enseignement laïc (lois Ferry), le service militaire est obligatoire pour les séminaristes... Dans ce contexte les deux édifices vont connaître une nouvelle affectation qui semble définitive<sup>9</sup>.

L'église Sainte-Geneviève, en fonction jusqu'en 1876, redevient Panthéon et accueille triomphalement les cendres de Victor Hugo en 1885. Depuis, de nombreux hommes politiques, écrivains, scientifiques, résistants... sont honorés en accédant au temple, et viennent côtoyer les généraux de l'Empire : Émile Zola, Jean Jaurès, Félix Éboué, Victor Schoelcher, Jean Moulin, René Cassin, Jean Monnet, Pierre et Marie Curie, André Malraux... En 1874, les murs de l'église reçoivent encore des décors de peinture dédiés à l'histoire de Sainte-Geneviève et à l'épopée des origines chrétiennes et monarchiques de la France. C'est entre 1912-1924 que le Panthéon reçoit sa sculpture laïque placée contre les quatre piliers du dôme « Aux orateurs et publicistes de la Restauration », « À Diderot et aux encyclopédistes », « À Jean-Jacques Rousseau », « À la gloire des généraux de la Révolution ») et que dans l'ex-choeur, un groupe imposant, la Convention nationale, est installée. À l'extérieur sur le frontispice, on réinscrit « Aux grands hommes... », sur le fronton le décor « La patrie décernant les récompenses » est toujours là, mais sur le dôme, on conserve paradoxalement la croix du Second Empire.

La Madeleine poursuit sa carrière d'église paroissiale et continue d'aménager son décor interne avec une mosaïque dans l'abside (1893).

### Quel avenir pour les deux monuments ?

On a vu comment les avatars de ces deux monuments, à travers l'histoire, ont suivi les vicissitudes des différents régimes qui se sont succédé. Cependant leur implantation, et la composition urbaine qu'ils ont induite, sont restées inchangées malgré toutes ces fluctuations : ils ont été et restent des éléments forts et structurants de l'espace urbain. On peut se demander ce que deviennent actuellement ces édifices dans la ville. Quelle est la portée de leur message aujourd'hui ? Quel est l'usage qui en est fait ? Quel avenir pour les deux monuments ?

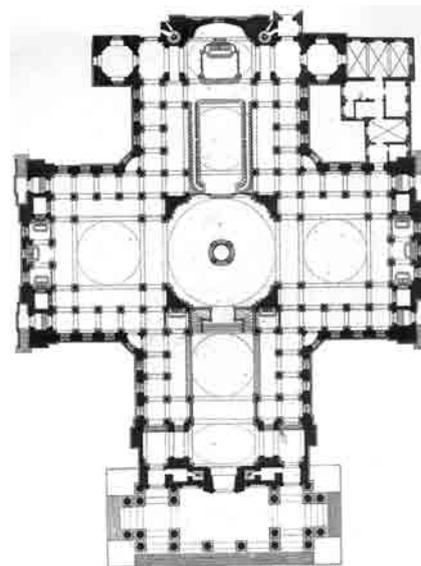
Le Panthéon, temple paradoxal, édifice à plan centré, était conçu pour recevoir la châsse de Sainte-Geneviève en son milieu. Plus qu'un temple, c'est aujourd'hui

9. Le régime de Vichy (1940-44) revient cependant sur cette désintronisation : la Révolution nationale de Pétain est anti-laïque. Pour l'Église la défaite de 40 est due à l'impiété de la III<sup>e</sup> République, à l'apostasie nationale, cause de la décadence de la Nation, la sécularisation l'a mise en danger de mort.

d'hui un mausolée, une nécropole de personnages illustres et célèbres : le haut de l'édifice fonctionne comme une sorte de gigantesque hall, une salle des pas perdus qu'on traverse pour se rendre en bas, dans la crypte, pour visiter les tombeaux. La Madeleine, église paradoxale de forme gréco-romaine, est un édifice religieux auquel on reproche parfois son manque de lumière intérieure et surtout son absence de signe chrétien extérieur (une croix, un clocher). Comme l'écrit très justement Albert Mousset : « Tandis que le Panthéon laïcisé a gardé sa croix, la Madeleine est restée – selon le vœu de Napoléon – un temple et non une église ». Pour mieux dire, le Panthéon est un monument païen sur un plan d'église, la Madeleine une église sur un plan païen<sup>10</sup>.

Dans son analyse du Panthéon, Mona Ozouf<sup>11</sup> conclut à « l'échec du Panthéon » et de son culte ; il serait devenu le lieu d'une mémoire morte. Mais il y a également d'autres causes à cet échec qui tiennent, selon nous, à la notion de culte et à ses modalités même de réalisation. Qu'est-ce qu'un culte et quelles sont ses conditions de fonctionnement ? Qu'est-ce qui permet à un espace cultuel de devenir une « machine à faire-croire »<sup>12</sup>, un appareil de transmission et de persuasion (d'un récit, d'un message, de valeurs...). Une double médiation est requise pour l'existence d'un culte et de son espace : la première médiation instauratrice est constituée par les grands médiateurs (prophètes pour le récit religieux, « grands hommes » pour le récit républicain) fondateurs du culte, de son message et de son contenu ; la seconde médiation commémorative est constituée par les médiateurs de second rang (prêtres dans un cas, « militants » et diffuseurs des idées des fondateurs dans l'autre), leur tâche à eux consiste à sauvegarder et à transmettre le message, à le maintenir vivant en s'appuyant, pour cela, sur les ressources de l'art (inscrit dans l'espace, il relate, à travers l'iconographie, le récit de fondation).

Mais il doit recourir également à la liturgie, la récitation périodique et le rappel permanent, temporellement rythmé, du récit et de son message. C'est cette deuxième médiation commémorative avec son espace cultuel, son personnel, sa liturgie, chargée de maintenir cette mémoire vivante, qui fait défaut dans le temple du Panthéon et dans son culte du message républicain, qui nécessite aussi, pour cela, une éducation républicaine.



Plan de l'église Sainte-Geneviève (futur Panthéon), Soufflot, 1790.

Dans le cas de la Madeleine, la crise tient à d'autres raisons, liée à la situation générale du catholicisme en Europe qui, sous l'effet de la sécularisation<sup>13</sup> traverse une crise majeure marquée par la chute des vocations, du nombre de croyants, la mutation des pratiques religieuses devenues plus individualistes et éclectiques. Les églises se vident, changent alors de signification : la somptuosité et la grandeur de l'édifice ne s'adressent plus tant aux fidèles qu'aux touristes ; la transmission ne concerne plus la croyance catholique mais l'histoire nationale. La religion comme les formes politiques passées sont-elles devenues de simples faits de culture ? Vivons-nous, comme le pense Régis Debray<sup>14</sup> une crise généralisée de la transmission ?

**Albert Lévy**

10. Mousset A., *op. cit.*, p. 108.

11. Ozouf M., (1984), « Le Panthéon, L'École normale des morts », in Nora P. (éd), *Les lieux de mémoire. I La République*, Paris, Gallimard, p. 163.

12. Lévy A., (2003), *Les machines à faire-croire, I Formes et Fonctionnements de la spatialité religieuse*, Paris, Anthropos/Economica.

13. Hervieu-Léger D., (2003), *Catholicisme, la fin d'un monde*, Paris, Bayard Centurion ; sur les mutations des pratiques religieuses, *La religion pour mémoire*, Paris, Cerf, 1993.

14. Debray R., (2001), « Malaise dans la transmission », *Les Cahiers de médiologie*, n° 11, Gallimard. Il fait de la transmission et de sa crise, sa transformation en communication, l'objet central de la médiologie.

**Albert Lévy**, architecte, docteur en études urbaines, est chercheur au CNRS, Laboratoire Théorie des mutations urbaines, UMR 7136, Institut Français d'Urbanisme, Université Paris VIII. Il travaille sur trois chantiers : la conception architecturale, la forme urbaine et le projet urbain, la ville européenne et ses caractères. C'est dans le cadre de l'étude de la conception qu'il a été amené récemment à s'intéresser aux rapports entre espaces et religions, en publiant un livre *Les machines à faire-croire I* (Anthropos, 2003), un second volume est en préparation pour 2004.

< albert.levy@univ-paris8.fr >